



**Date de convocation :**  
**07 décembre 2017**

Nombre de conseillers  
en exercice : 14

Délibération du Conseil  
Municipal  
(D.C.M.) N°12-5b

**Construction d'une Salle de  
Padel**

Acceptation de sous-traitance  
Entreprises COMMINGES  
BATIMENT, KAKTUS  
PADEL et CGV CIEL

L'an deux mille dix-sept et le dix-huit décembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian SANS, le Maire.

**Présents :** MM. RAMEAU, Mmes GERARD, SAINT-SUPERY, MM. RIVIERE, AMOUROUX, LIVOTI, Mme DALLA-ZANNA, M. PIZZATO, Mme AIMONE-CAT, M. ROUCH, Mme CAHUZAC.

**Absents excusés :**  
Mme TOUZANNE (proc à Mme AIMONE-CAT)

**Absente :** Mme TONELLO

Monsieur Roger RAMEAU est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que l'entreprise SPACIOTEMPO, Parc d'activités des Hauts du Val de Nièvre, 80420 FLIXECOURT, souhaite sous-traiter les prestations *Terrassement, Fondations et Dallage, Fourniture et pose d'un terrain de padel et Chauffage salle de sports par radiant gaz GNH* qui lui ont été attribuées lors du marché de travaux de construction d'une Salle de Padel.

L'entreprise SPACIOTEMPO souhaite que les entreprises :

- COMMINGES BATIMENT, 15 ter Route de St Girons, 31260 SALIES-DU-SALAT, assure la sous-traitance pour les travaux relatifs à la prestation *Terrassement, Fondations et Dallage* pour un montant de **72 712.64 € HT**,
- KAKTUS PADEL, 52 rue St Georges, 75009 PARIS, assure la sous-traitance pour les travaux relatifs à la prestation *Fourniture et pose d'un terrain de padel* pour un montant de **23 519.00 € HT**,
- CGV CIEL, Pôle Landreau, 7 rue Johannes Gutenberg, 85130 LA VERRIE assure la sous-traitance pour les travaux relatifs à la prestation *Chauffage salle de sports par radiant gaz GNH* pour un montant de **14 048.13 € HT**.

Monsieur le Maire présente toutes les pièces fiscales, sociales et professionnelles des entreprises concernées ainsi que les déclarations de sous-traitance (DC4) et demande au Conseil Municipal de se prononcer quant à la demande de sous-traitance pour les travaux cités ci-dessus, formulée par l'entreprise SPACIOTEMPO.

Après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide :

- d'accepter la demande de sous-traitance présentée par l'entreprise SPACIOTEMPO, Parc d'activités des Hauts du Val de Nièvre, 80420 FLIXECOURT, dans le cadre du

.../...

marché de travaux de construction d'une Salle de Padel en faveur des entreprises :

- **COMMINGES BATIMENT**, 15 ter Route de St Girons, 31260 SALIES-DU-SALAT, pour les travaux relatifs à la prestation *Terrassement, Fondations et Dallage* pour un montant de **72 712.64 € HT**,

- **KAKTUS PADEL**, 52 rue St Georges, 75009 PARIS, pour les travaux relatifs à la prestation *Fourniture et pose d'un terrain de padel* pour un montant de **23 519.00 € HT**,

- **CGV CIEL**, Pôle Landreau, 7 rue Johannes Gutenberg, 85130 LA VERRIE pour les travaux relatifs à la prestation *Chauffage salle de sports par radiant gaz GNH* pour un montant de **14 048.13 € HT**.

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les déclarations de sous-traitance (DC4).

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le **28 décembre 2017**

Pour extrait conforme,

En Mairie, le **26 décembre 2017**

Le Maire,  
Christian SANS

